

Communiqué de presse
Le 6 novembre 2018

Inauguration de la troisième et dernière phase du chantier de contournement Nord de La Bassée



© Alexandre Traisnel - MEL

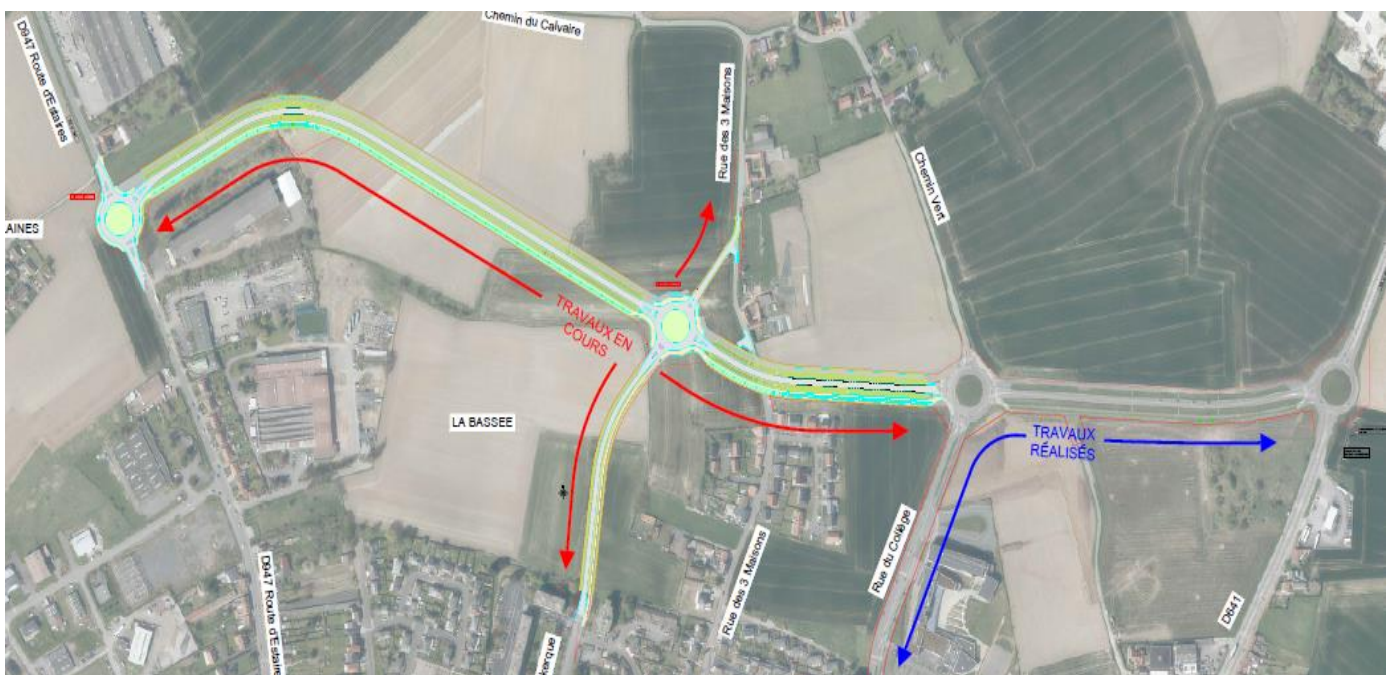
Mardi 6 novembre, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, Bruno Ficheux, Président de la Communauté de Communes de Flandres-Lys et Philippe Waymel, Maire de La Bassée, ont inauguré la 3^{ème} et dernière phase du chantier de contournement Nord de La Bassée. Ce nouvel axe reliant la RD641 à la RD947 sera mis en service en juin 2019 et permettra de reprendre une partie de la circulation qui transite actuellement par le centre-ville et de desservir les quartiers nord de la ville.

Le projet de contournement Nord de La Bassée comprend la réalisation d'une voie principale, destinée à mailler le réseau structurant entre la RD641 et la RD947, et le prolongement de deux voies desservant la ville de La Bassée : la rue du Collège et l'Avenue de Dunkerque.

Les deux premiers tronçons, réalisés en 2009 et 2013 par le Département pour un montant total de 2,6M€, ont permis de relier la RD641 à la rue du Collège et ainsi desservir le nouveau collège, ouvert en 2010, et le parc d'activités du Nouveau Monde, dont les travaux ont commencé début 2016.

Afin de finaliser le contournement, la Métropole Européenne de Lille, qui a repris au 1^{er} janvier 2017 la gestion des routes départementales, a décidé d'engager dès la fin d'année 2016 les démarches nécessaires à un démarrage des travaux de la 3^{ème} phase, entre la rue du Collège et la Route d'Estaires (RD947), dans les meilleurs délais.

« La reprise de ce chantier était attendue, nous y sommes. C'était l'une de mes priorités, comme je l'avais rappelé lors des 2^{èmes} Assises des Mobilités et de l'Accessibilité de la MEL en mai dernier, car c'est un nouvel axe essentiel qui participe pleinement à l'amélioration de l'accessibilité de notre métropole » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.



Quelques caractéristiques techniques du projet :

- 1800 mètres de voiries nouvelles, dont 1200 créés lors de la dernière phase
- Création de 4 carrefours giratoires, dont 2 lors de la dernière phase (l'un d'eux se situera sur la route d'Estaires, dont l'axe de la chaussée constitue la limite entre le territoire de la MEL et celui du Département du Pas de Calais ; de ce fait, une partie de ce carrefour giratoire est située dans le Département du Pas de Calais)
- Mise en œuvre d'une structure de chaussée constituée de craie traitée sur place

Calendrier

- Démarrage des travaux : 17 septembre 2018
- Mise en service : juin 2019
- Travaux de plantation : octobre 2018 à avril 2019

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS Nord Est pour un montant de 3,5M€ financés à 90% par la MEL, la Communauté de Communes Flandres-Lys participant à hauteur de 10%.

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

Contact presse :

Clarisse Neveu
Attachée de presse – Métropole Européenne de Lille
M cneveu@lillemetropole.fr
T 03 20 21 65 88